

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026

Publication : 25/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES MARCHES

Consultation n°20230223

Objet de la consultation	CONSEIL, ASSISTANCE ET REPRESENTATION EN JUSTICE DE L'OFFICE DES TRANSPORTS DE LA CORSE
Procédure de passation	Procédure adaptée ouverte
Service	Office des transports de la Corse
Responsable du suivi	Coralie PERALDI chargée des marchés publics
Date de lancement	23/02/2023
Date limite de remise	27/03/2023 à 10:00

Supports de publication :

Nom	Type de support	Publication	Référence
A.W.S	Profil acheteur	23/02/2023	20230223
B.O.A.M.P	Journal d'annonces légales	23/02/2023	20230223
Corse Matin	Journal d'annonces légales	02/03/2023	20230223

Le **mardi 3 février 2026** a été procédé à l'approbation d'un avenant pour la consultation ayant pour objet **CONSEIL, ASSISTANCE ET REPRESENTATION EN JUSTICE DE L'OFFICE DES TRANSPORTS DE LA CORSE**.

L'attribution a été réalisée par l'instance **Commission des marchés**, en présence de :

Nom	Qualité	Commentaire
PANZANI Jean-Paul	Membre de la CAO	Visio conférence
GIOVANNANGELI Dominique	Membre de la CAO	Visio conférence

En application de la délibération N°06/2023 du 27 mars 2023 la commission des marchés peut se tenir en visio-conférence et/ou en présentiel.

Objet de l'avenant

Le Groupement a pour mission d'assister l'Office des Transports de la Corse dans le traitement des problématiques juridiques qui se révèlent dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Le présent marché avait fait l'objet d'un avenant le 5 mai 2025 afin de répondre aux problématiques de dotation de continuité territoriale.

Cet avenant prévoyait une hausse de 30 000€ du marché afin de répondre à une demande essentielle liée aux missions de l'OTC.

Aujourd'hui, l'OTC souhaite mettre en place un marché juridique conséquent qui répondra à toutes ses missions en matière de conseil juridique ou de représentation devant les instances de 1er et 2nd degré.

La rédaction de ce marché nécessite une attention particulière aux vues des enjeux qu'il représente.

Le futur contrat sera plus conséquent et couvrira tous les contentieux de l'OTC.

Le présent marché prendra fin en mai prochain et le contrat qui est en cours de rédaction sera présenté au conseil d'administration du mois de juillet.

De ce fait, et afin de maintenir une continuité des services nous souhaitons prolonger le présent contrat de 6 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2025.

Cela permettra de rédiger, publier et attribuer le futur marché sans rupture de service.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Résultat de l'attribution :

Au vu de la présentation de l'avenant, il a été décidé de valider l'avenant.

Observations :

La présente décision sera présentée au prochain conseil d'administration de l'OTC qui votera et décidera de valider ou non cet avenant.

Accusé certifié exécutoire

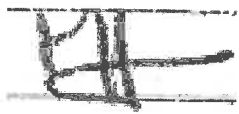
Réception par le préfet : 25/02/2026

Publication : 25/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Signatures :

Nom	Qualité	Signature
PANZANI Jean-Paul	Membre de la CAO	
GIOVANNANGELI Dominique	Membre de la CAO	